

SCHEMA REGIONAL D'AMENAGEMENT DE DEVELOPPEMENT DURABLE ET D'EGALITE DES TERRITOIRES

Le STRADDET est un schéma de planification qui a pour ambition de réussir collectivement les transitions écologiques, climatiques, sociales, économiques ou agricoles, indispensables pour mieux vivre sur notre territoire.

Lancé en Mars 2020, le schéma de la Nouvelle Aquitaine, doit évoluer et proposer à l'horizon 2030 de réduire les déséquilibres et offrir de nouvelles perspectives de développement et de conditions de vie en :

- préservant ses terres agricoles, ses forêts et espaces naturels,
- maîtrisant mieux son urbanisation
- proposant un accès plus équitable aux services, à l'emploi, la santé et transports collectifs
- gérant avec précaution la ressource en eau
- protégeant la biodiversité
- développant les énergies renouvelables
- réduisant ses déchets et les recyclant.

Pour y parvenir, le STRADDET fixe des objectifs qui doivent être déclinés dans les collectivités territoriales (pour exemple : le Plan Local d'Urbanisation au niveau de la commune).

Ainsi, en raison de nouvelles dispositions législatives, ce schéma doit évoluer pour renforcer ses objectifs :

1) → limiter l'urbanisation et préserver les espaces naturels

les leviers à SPT : le PLU révisé est mis en place depuis,il a permis de passer de 85 ha de terrains constructibles à 15 ha.

quelques idées : réhabiliter les bâtiments anciens à moindre coût (aides financières) pour limiter les constructions neuves
réutiliser les friches industrielles

2) → maîtriser le développement et la localisation des entrepôts logistiques

ne pas créer de nouveaux axes routiers
favoriser le transport par rail, le frêt notamment

3) → réduire la production des déchets

Mise en place par le SYDED de la taxe incitative...à trier (communiquer sur la gestion du tri)

Apprendre à consommer différemment (lutter contre les emballages plastiques, le jetables...)

Empêcher les dépôts illégaux.

Jusqu'au 4 Juillet 2023, chacun peut s'exprimer (individuellement ou collectivement) en apportant sa contribution sur le site STRADDET de la Nouvelle-Aquitaine.